

Fédération Française de Volley-Ball

LIGUE Languedoc-Roussillon

- Olympiade 2009 / 2012 -

Montpellier le 15 octobre 2011

Compte rendu du Comité Directeur du 14 octobre 2011

En instance d'approbation

Assistent : Mesdames Frédérique ARNAUD, Valérie DELOUTRE, Mireille MARRE, Linda ROYO, Messieurs Christian ALBE, Laurent ARTIGAU, Claude BARBÉ, Daniel BIEYSSE, Roger COIGNAT, Hugues FERNANDEZ, Frédéric MARTIN, Jean-Pierre MELJAC, Abdelhak SAADOUNE, Robert SERRANO, Bernard VIGNON.

Excusés : M. Jean-Pierre COURBON, Alain ESCAMEZ, Claude LLENAS, Jacques SHAW, Jacky SYLVESTRE, Luc VEZINET

Absents : M. Philippe DELORT, Bernard FAGES.

Une invitation a été envoyée par erreur à l'ancien président du comité des Pyrénées Orientales. Le secrétaire général s'en excuse auprès du nouveau président

Ordre du jour :

- Communication de la Présidente.
- Approbation des PV
- Bilan financier intermédiaire
- Présentation saison sportive 2011/2012



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball Maison Régionale des Sports

1039, Rue Georges MELIES - 34000 Montpellier

Courriel : llrvb@free.fr - Tél. 04 67 82 16 99 - Fax : 04 67 82 16 84 (FAX générique, préciser la ligue destinataire)

Ouverture du CD à 18h30 par la présidente de la ligue.

La présidente souhaite la bienvenue dans les nouveaux locaux de la Maison Régionale des Sports aux membres du CD présents.

Robert SERRANO donne quelques indications sur les conditions d'accès à la Maison Régionale des Sports. Il précise que les principaux avantages d'être résident dans ces locaux sont :

- ✚ les échanges avec les autres ligues et de recueillir des informations intéressantes.
- ✚ La présence régulière des représentants de la Région.
- ✚ La proximité de l'autoroute en facilite l'accès.

COMMUNICATION DE LA PRESIDENTE

Valérie DELOUTRE précise qu'après discussion en bureau, il est proposé pour les prochains CD :

- ✚ Ils seront plus courts (l'horaire de fermeture des locaux est à 23h00).
- ✚ Ils auront un sujet principal.

Pour le CD d'aujourd'hui ce sera les finances de la ligue et les choix à faire sur le bilan prévisionnel 2011.

EMPLOIS DE LA LIGUE

TECHNICIENS :

Frédérique ARNAUD présente le travail effectué pour définir le contrat de travail et les missions des deux techniciens de la ligue à partir de l'observation de la dernière saison. À partir de cet examen il a été pris les décisions suivantes :

- ✚ Programmation de deux matinées obligatoires à la ligue
- ✚ Attribution à chaque technicien de la responsabilité des secteurs filles et garçons du centre régional
- ✚ Contrat de travail pour GUY Romain : groupe 4. Cet agent a signé son contrat et sa fiche de poste.
- ✚ Passage en groupe 5 pour Caroline TRINQUIER avec la prise en charge totale administrative et sportive du centre permanent féminin. Un avenant à son contrat est en cours de rédaction et sa nouvelle fiche de poste lui a été présentée.
- ✚ Une réunion mensuelle est prévue pour faire le point sur les objectifs fixés et sur les heures consommées.

Dans ce sens toutes demandes d'intervention exceptionnelle des techniciens de la ligue devront faire l'objet d'une demande auprès de Frédérique ARNAUD. Cette mesure concerne clubs et comités.

À la demande de Christian ALBE les contrats et fiches de postes des techniciens seront envoyés aux membres du comité directeur.

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

L'augmentation de salaire accordée par le dernier CD à Marie Francis est effective.

À la suite de la décision de ce même CD de contrôler les licences cette saison, il est apparu un surcroît de travail au niveau du secrétariat. Le processus est lourd et exige de la rigueur. D'où un retard dans la transmission des licences et dans la facturation aux clubs.

Le travail de Daniel BIEYSSE, qui intervient en renfort, a fait apparaître les anomalies suivantes :

- ✚ bordereaux incomplets (absence de signature des joueurs, absence de visas des clubs)
- ✚ absence ou erreur d'indication sur la nature de la demande (création ou renouvellement)
- ✚ absence de copie des pièces d'identité
- ✚ quelques cas de demandes litigieuses avec des doubles demandes, des erreurs identités etc...

Pour pallier à cette situation il est décidé les actions suivantes :

- ✚ Rappel aux clubs des règles de saisie des licences et des documents obligatoires, rappel des contrôles en cours et du blocage de la ligue si les règles ne sont pas respectées.
- ✚ Renouvellement de la proposition d'aide de Christian ALBE sur les contrôles effectués.
- ✚ Voir avec Francis MARIE si une présence plus grande est nécessaire en début de saison pour passer la pointe et récupérer ces heures lorsque le pic est passé.
- ✚ Ne pas délaissier le suivi de la facturation et de la mise à jour de la comptabilité au profit des licences.

Robert SERRANO aura un entretien avec Francis MARIE dès lundi pour recalibrer son activité et voir comment on peut lui apporter une aide.

FINANCES LIGUE

Bernard VIGNON présente et commente un état budgétaire intermédiaire au 22 septembre sur la situation financière de la ligue et une projection à fin 2011.

Il indique que par rapport aux hypothèses prises le déficit prévisible est d'environ 12 000 €. La question posée est de savoir si on admet ce déficit (compensation sur les fonds propres ligue) ou si on procède à des réductions de dépenses. Les postes où on peut agir sont peu nombreux et se limitent essentiellement aux aides aux comités.

Christian ALBE regrette la présentation faite qui ne tient pas compte du retard de la mise à jour de la comptabilité, et de l'absence de totalisations des colonnes dépenses et recettes du 22/09/2011. Selon lui, l'analyse du tableau "comparatif budgétaire Septembre 2011" est difficile à faire. Il fait remarquer qu'une ligne, coté dépense, ne devrait pas figurée. Il s'agit de la ligne « Provision Mobilier (achats informatique) » qui doit être comptabilisée en immobilisations amortissables. Une modification sera apportée sur le prochain état dans ce sens.

Il indique que les rétrocessions des licences Découvertes et Détenues ont été comptabilisées par la FFVB au crédit de notre ligue le 30/06/2011 pour un montant de :

✚ Saison 2009/2010 : 1 332€ part ligue, 999€ part comités.

✚ Saison 2010/2011 : 1 192€ part ligue, 894€ part comités.

La présidente souligne que, même si comptablement, cette présentation n'est pas tout à fait juste, elle a le mérite de faire un état après 9 mois d'exercice qui nous donne une orientation de l'évolution des finances pour 2011.

Une discussion s'ouvre sur les aides aux comités départementaux et sur le niveau des versements à faire. Doit-on lier le versement aux seuls résultats ? Faut-il tenir compte des actions mises en œuvre ?

Frédérique ARNAUD attire l'attention sur les dangers du versement de cette aide, sans que les objectifs soient atteints et qui risquerait de devenir un « dû » à verser chaque année.

Daniel BIEYSSE fait remarquer que la ligue n'aide plus les comités lors des déplacements des sélections départementales en compétitions de zone comme elle le faisait par le passé.

Après un large échange des membres présents un consensus se dégage pour dire que la règle établie en 2010 sera appliquée en 2011 sous réserve de produire un bilan des actions engagées, la partie variable étant soumise aux résultats obtenus en 2010.

Proposition soumise au vote du CD :

Pour 14 - Contre 0 – Abstention 1

INTERVENTIONS DES PRESIDENTS DE COMMISSION

COMMISSION FINANCIERE

Bernard VIGNON, qui a représenté la LLRVB au CNL (Conseil national des ligues) fait un rapport sur cette réunion qui a eu lieu à Paris le samedi 8 octobre.

Premier sujet abordé: la qualification de l'équipe de France aux J.O (puisqu'il implique une participation financière importante de la FFVB). Le parcours est long et compliqué. Si le 1er tournoi auquel l'équipe de France va participer (organisé à Tourcoing) est entièrement financé par la Côte d'Opale, il n'en est pas de même pour les autres. Ainsi se pose la question d'une organisation en France au mois de mai, qui, sportivement ouvrirait de bonnes perspectives à l'équipe de France, mais qui, financièrement, n'est actuellement pas du tout budgétisée. La question sera posée aux délégués des ligues réunis lors de l'AG extraordinaire du mois de décembre.

Deuxième sujet abordé : l'aide financière aux ligues.

La fédération a décidé de revoir les aides financières des ligues. L'aide à l'emploi ne figure plus en tant que telle c'est une « aide à projets ». La mise en place de ce dispositif est progressive sur 2011 et 2012. Ceux qui ne monteront pas de projet de développement en 2011, toucheront les aides à l'emploi prévues, mais ces aides disparaîtront en 2012 et seront remplacées par le nouveau système : Aide aux projets. Le nombre de projets par ligue n'est pas limité. Ces projets pourront être montés par un club, un comité et/ou une ligue, mais devront être présentés et soutenus à la FFVB par la ligue.

Pour la Ligue, qui bénéficiait de 2 aides : pour Caroline TRINQUIER et pour Franco SALDI via le CD30, le temps est venu de se lancer dans le montage de ces dossiers. Compte tenu des projets en cours, la présidente

n'est pas inquiète du contenu, par contre, il va falloir s'attacher au montage technique de ces fameux projets. Un appel est lancé pour qu'une personne ressource prenne en charge le suivi.

La présidente va réactiver la Commission Développement en relançant Alain ESCAMEZ pour faire appels à projets auprès des clubs et comités, les examiner et ensuite les transmettre à la fédération. Les domaines à privilégier sont : le volley jeune (baby-volley) le beach-volley, le green-tour etc...

COMMISSION SPORTIVE

Hugues FERNANDEZ fait part des difficultés de début de saison dans la préparation et la transmission des calendriers jeunes, dues en partie à l'installation dans les nouveaux locaux.

COMMISSION ARBITRAGE

Linda ROYO alerte les membres du CD sur les difficultés de la commission pour la présente saison : diminution du nombre d'arbitres engagés et sur leur manque de disponibilité.

La commission a décidé de prioriser sur les désignations les clubs qui fournissent «leur quota» lorsque il y a un nombre de disponibilités insuffisantes.

Valérie DELOUTRE indique que les surcoûts des frais de déplacement des juges de ligne des matchs PRO sont facturés à la ligue. Elle refuse de payer et va faire une démarche auprès de la LNV pour tenter de trouver une solution.

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Le président de la commission, Yves De SAINTE MARIE, ne pouvant plus remplir sa mission pour raisons personnelles (santé) demande son remplacement. Le comité directeur décide de le maintenir dans ses fonctions sachant que l'Olympiade se termine, Jean-Pierre MELJAC assurera l'intérim pendant son absence.

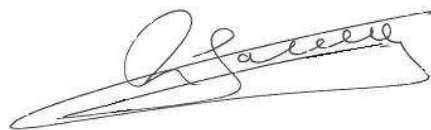
Prochaine réunion du comité directeur : 9 décembre à 18h30

Le secrétaire général demande aux membres du CD de réfléchir sur l'organisation de notre prochaine AG :

- ✚ Deux AG distinctes, une ordinaire en juin et une électorale en septembre.
- ✚ Les deux AG regroupées en juin.

Fin de la séance à 22h00

Le Secrétaire Général



Robert SERRANO

ANNEXES

FEUILLE DE PRESENCE

LLRVB

FICHE D'EMARGEMENT COMITE DIRECTEUR DU 14 / 10 / 2011

Secrétariat Général

	Nom	Prénom	Qualité	Présence	Signature
Mme	ARNAUD	FREDERIQUE	MEMBRE	Présente	
Mme	DELOUTRE	VALERIE	MEMBRE	Présente	
Mme	GEILER	BRIGITTE	MEMBRE	Excusée	
Mme	MARRE	MIREILLE	MEMBRE	Présente	
Mme	ROYO	LINDA	MEMBRE	Présente	
Mr	ALBE	CHRISTIAN	MEMBRE	Présent	
Mr	ARTIGAU	LAURENT	MEMBRE	Présent	
Mr	BARBÉ	CLAUDE	MEMBRE	Présent	
Mr	BIEYSSE	DANIEL	MEMBRE	Présent	
Mr	COIGNAT	ROGER	MEMBRE	Présent	
Mr	COURBON	JEAN-PIERRE	MEMBRE	Excusé	
Mr	DELORT	PHILIPPE	MEMBRE		
Mr	ESCAMEZ	ALAIN	MEMBRE	Excusé	
Mr	BERNARD	MEMBRE			
Mr	FERNANDEZ	HUGUES	MEMBRE	Présent	
Mr	LLENAS	CLAUDE	MEMBRE	Excusé	
Mr	MARTIN	FREDERIC	MEMBRE		
Mr	MELJAC	JEAN-PIERRE	MEMBRE	Présent	
Mr	SAADOUNE	ABDELHAK	MEMBRE	Présent	
Mr	SERRANO	ROBERT	MEMBRE	Présent	
Mr	SHAW	JACQUES	MEMBRE	Présent	
Mr	SYLVESTRE	JACKY	MEMBRE	Excusé	
Mr	VEZINET	LUC	MEMBRE	Excusé	
Mr	VIGNON	BERNARD	MEMBRE	Présent	
Mr	BARTHIER	Christian	Invité	Excusé	
Mr	RESENTERRA	Fred	Invité		

Date d'impression : 14/10/2011